

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 AVRIL 1907.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1906 DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT
ET DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

RAPPORT ANNUEL.

(Art. 16 de la loi du 15 novembre 1847.)

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de présenter aux Chambres législatives, en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847, un rapport sur l'administration de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations pendant l'année 1906 et sur leur situation matérielle au 31 décembre dernier.

Ce rapport, comme le précédent, contient dans sa première partie quelques renseignements destinés à faire ressortir clairement le fonctionnement de notre système d'amortissement.

Quant à la seconde partie, celle qui a trait à l'administration de la Caisse des dépôts et consignations, elle est exposée dans la forme habituelle; elle est suivie des états de situation des deux Caisses et d'une déclaration de la Commission de surveillance, qui a été entendue comme le prescrit la disposition prérappelée.

CAISSE D'AMORTISSEMENT.

Fonds d'amortissement.

La nature des fonds à affecter à l'amortissement de la dette nationale est déterminée par l'article 4, § 1^{er}, de la loi du 15 novembre 1847 : ces fonds

sont constitués au moyen de dotations annuelles que viennent accroître les intérêts des capitaux amortis.

Ils sont mis semestriellement à la disposition de la Caisse par imputation sur les crédits inscrits chaque année au Budget de la Dette publique.

* * *

La dotation annuelle à consacrer à l'amortissement des dettes à 3 %, primitivement fixée à 0.20 % du capital émis, a été portée à 0.30 % à partir de l'exercice 1904 (1).

En outre, depuis 1897, une allocation fixe et annuelle de fr. 688,344 74 est attribuée à la Caisse; elle représente le douzième du capital de fr. 8,260,136 84, payé en exécution de l'article 2 de la loi du 6 mars 1897 autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques, et elle est destinée à assurer l'amortissement de ce capital en douze années, période correspondant à la durée des concessions.

* * *

Les fonds mis à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1906 s'élèvent à fr. 11,881,260 34 et se décomposent comme il suit :

1° Dotations et intérêts des capitaux amortis	fr. 11,192,915 60
2° Allocation spéciale (montant du crédit porté à l'article 30 du Budget de la Dette publique pour l'exercice 1906)	688,344 74
ENSEMBLE.	fr. 11,881,260 34

La somme de fr. 11,192,915 60 se répartit, entre les dettes amortissables, de la manière indiquée dans le tableau ci-après :

. NATURE DE LA DETTE.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		
	DOTATION.	INTÉRÊTS des capitaux amortis.	Total.
Dette à 3 %, 1 ^{re} série	1,391,317 46	331,327 50	1,722,644 96
— 2 ^e série	7,059,998 19	1,504,608 50	8,564,604 69
— 3 ^e série	720,598 95	185,067 »	905,665 95
	9,171,914 60	2,021,001 »	11,192,915 60

(1) La dette à 2 1/2 % n'a pas de dotation qui lui soit propre; mais le Gouvernement a la faculté d'affecter à son extinction les fonds d'amortissement des autres dettes demeurés sans emploi.

DOTATIONS.

Les dotations d'amortissement sont mises à la disposition de la Caisse à l'expiration du semestre auquel elles se rapportent. Pour les capitaux nouvellement émis, la dotation ne commence à courir que du premier jour du semestre qui suit celui pendant lequel ils ont été négociés.

Il s'ensuit que le montant de la dotation à ordonnancer au profit de la Caisse d'amortissement à la fin d'un semestre correspond au capital qui était émis au début de ce semestre.

Ainsi, la dotation de la dette à 3 %, 1^{re} série, pour les semestres échus les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet 1906, a été calculée sur le capital qui avait été emprunté jusqu'au 1^{er} juillet 1905 et jusqu'au 1^{er} janvier 1906; celle de la dette à 3 %, 2^e série, ordonnancée les 1^{er} mai et 1^{er} novembre 1906, correspond au capital nominal qui se trouvait émis au 1^{er} novembre 1905 et au 1^{er} mai 1906; enfin, celle de l'emprunt à 3 %, 3^e série, liquidée les 1^{er} février et 1^{er} août 1906, se rapporte au capital émis au 1^{er} août 1905 et au 1^{er} février 1906.

Au surplus, voici, pour les dettes à 3 %, quelle était la situation des capitaux émis à l'époque où les dotations échues et liquidées en 1906 ont pris cours.

Dette à 3 %, 1^{re} série.

Capital émis au 1 ^{er} janvier 1905	fr.	452,268,100	»
— du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1905		2,287,600	»
— au 1 ^{er} juillet 1905.	fr.	454,555,700	»
— du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1905		18,433,575	»
— au 1 ^{er} janvier 1906	fr.	472,989,275	»

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} janvier 1906 : 0.15 % sur.	fr.	454,555,700	=	681,833 55
Le 1 ^{er} juillet 1906 : 0.15 % sur		472,989,275	=	709,483 91
		ENSEMBLE.	fr.	1,391,317 46

Dette à 3 %, 2^e série.

Capital émis au 1 ^{er} mai 1905	fr.	2,308,837,082	22
— du 1 ^{er} mai au 31 octobre 1905		22,344,200	»
— au 1 ^{er} novembre 1905	fr.	2,331,181,282	22
— du 1 ^{er} novembre 1905 au 30 avril 1906		44,302,900	»
— au 1 ^{er} mai 1906	fr.	2,375,484,182	22

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} mai 1906 : 0.15 % sur.	fr.	2,331,181,282 22	=	3,496,771 92
Le 1 ^{er} novembre 1906 : 0.15 % sur.		2,375,484,182 22	=	3,563,226 27
		ENSEMBLE.	fr.	7,059,998 19

Dette à 3 %, 3^e série.

Capital émis au 1 ^{er} février 1905	fr.	236,840,700	»
— du 1 ^{er} février au 31 juillet 1905		2,316,800	»
— au 1 ^{er} août 1905	fr.	239,157,500	»
— du 1 ^{er} août 1905 au 31 janvier 1906		2,084,300	»
— au 1 ^{er} février 1906	fr.	241,241,800	»

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} février 1906 : 0.15 % sur	fr.	239,157,500 =	358,736 25
Le 1 ^{er} août 1906 : 0.15 % sur		241,241,800 =	361,862 70
ENSEMBLE.	fr.	720,598 95	

INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.

La situation ci-après établit comment ont été calculés les intérêts sur capitaux amortis, rattachés aux fonds d'amortissement pendant l'année écoulée.

Dette à 3 %, 1^{re} série.

Capital amorti au 1 ^{er} juillet 1905	fr.	9,765,900	»
— du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1905		822,600	»
— au 1 ^{er} janvier 1906	fr.	10,588,500	»
— du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1906		911,500	»
— au 1 ^{er} juillet 1906	fr.	11,500,000	»

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} janvier 1906 : 1 1/2 % sur	fr.	10,588,500 =	158,827 50
Le 1 ^{er} juillet 1906 : 1 1/2 % sur		11,500,000 =	172,500 »
ENSEMBLE.	fr.	331,327 50	

Dette à 3 %, 2^e série.

Capital amorti au 1 ^{er} novembre 1905	fr.	43,950,800	»
— du 1 ^{er} novembre 1905 au 30 avril 1906		4,407,600	»
— au 1 ^{er} mai 1906	fr.	48,058,400	»
— du 1 ^{er} mai au 31 octobre 1906		4,190,300	»
— au 1 ^{er} novembre 1906	fr.	52,248,700	»

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} mai 1906 : 1 1/2 % sur	fr.	48,058,400 =	720,876 »
Le 1 ^{er} novembre 1906 : 1 1/2 % sur		52,248,700 =	783,730 50
ENSEMBLE.	fr.	1,504,606 50	

Dette à 3 %, 3^e série.

Capital amorti au 1 ^{er} août 1905	fr.	5,234,400	»
— du 1 ^{er} août 1905 au 31 janvier 1906		548,900	»
<hr/>			
— au 1 ^{er} février 1906	fr.	5,783,300	»
— du 1 ^{er} février au 31 juillet 1906		771,200	»
<hr/>			
— au 1 ^{er} août 1906	fr.	6,554,500	»

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} février 1906 : 1 1/2 % sur	fr.	5,783,300	=	86,749	50
Le 1 ^{er} août 1906 : 1 1/2 % sur		6,554,500	=	98,517	50
<hr/>					
ENSEMBLE.	fr.			185,067	»

* * *

Le tableau ci-après donne le relevé, par dette et par échéance, des sommes mises à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1906.

SEMESTRE ÉCHU LE	DOTATIONS SEMESTRIELLES ET INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.		MONTANT.
3 %, 1 ^{re} série.			
1 ^{er} janvier 1906	Dotation.	681,833 55	1,722,644 96
	Intérêts	158,827 50	
1 ^{er} juillet 1906	Dotation.	709,485 91	
	Intérêts	172,500 »	
3 %, 2 ^e série.			
1 ^{er} mai 1906	Dotation.	5,496,771 92	8,564,604 69
	Intérêts	720,876 »	
1 ^{er} novembre 1906	Dotation.	5,503,226 27	
	Intérêts	783,730 50	
3 %, 3 ^e série.			
1 ^{er} février 1906	Dotation.	558,736 25	905,605 95
	Intérêts	86,749 50	
1 ^{er} août 1906	Dotation.	361,862 70	
	Intérêts	98,517 50	
			11,192,915 60
Dixième douzième affecté à l'amortissement du capital payé en exécution de la loi du 6 mars 1897, autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'Etat du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques (art. 30 du Budget de la Dette publique)			688,344 74
			11,881,260 34

Emploi des fonds.

Les fonds confiés à la Caisse d'amortissement doivent, en vertu des contrats d'emprunts, servir à des rachats de titres à la bourse, au cours du jour, pour autant que ce cours ne dépasse pas le pair; les sommes qui n'ont pu recevoir cette destination pendant la durée d'un semestre sont attribuées au Trésor et portées en recette au Budget des recettes et des dépenses extraordinaires.

En 1906, la Caisse a eu à sa disposition les ressources suivantes :

1° Fonds d'amortissement restant à employer au 31 décembre 1905	fr. 2,006,352 89
2° Fonds afférents à l'année 1906	11,881,260 34
ENSEMBLE	fr. 13,887,613 23

Pendant l'année écoulée, elle a affecté une somme de fr. 10,924,432 96

à l'amortissement des capitaux détaillés ci-après :

En 3 %, 1 ^{re} série	fr. 1,928,200 »
— 2 ^e série	7,565,000 »
— 3 ^e série	1,374,000 »
TOTAL.	fr. 10,867,200 »

Elle a reversé semestriellement au Trésor les seuls excédents insuffisants pour acquérir une coupure de 100 francs; ces excédents se répartissent comme il suit entre les différents fonds qui alimentent la Caisse :

Fonds du 3 %, 1 ^{re} série . fr.	123 05
— 2 ^e série	103 64
— 3 ^e série	76 75
Allocation spéciale	93 71
ENSEMBLE.	fr. 397 15
	10,924,830 11

Au 31 décembre 1906, il restait donc disponible une somme de fr. 2,962,783 12

reportée à l'exercice 1907. Il peut être fait emploi de cette somme jusqu'au 30 avril 1907.

* * *

La somme de fr. 397 15, reversée au Trésor et rattachée au Budget extraordinaire de 1906, se décompose comme il suit :

3 % ^o , 1 ^{re} série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} juillet 1905 fr.	23 90	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} janvier 1906	97 15	
		123 05
3 % ^o , 2 ^e série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} novembre 1905 fr.	23 45	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} mai 1906	80 19	
		103 64
3 % ^o , 3 ^e série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} août 1905 fr.	66 07	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 ^{er} février 1906	10 68	
		76 75
Allocation spéciale : Somme non employée en 1905		93 71
		<u>397 15</u>
TOTAL. . . fr.		<u>397 15</u>

Taux des rachats.

Les rachats ont été effectués à des cours variant de 99 50 à 99 65 pour le 3 %^o, 1^{re} série; de 99 50 à 99 70 pour le 3 %^o, 2^e série, et de 99 50 à 99 67⁵ pour le 3 %^o, 3^e série. — Le cours moyen, pour chaque série, a été respectivement de 99 58, 99 63 et 99 58. Sur l'ensemble des opérations de l'année, il est de 99 62.

Situation des emprunts.

Le tableau ci-dessous indique, en ce qui concerne les dettes auxquelles est attribuée une dotation d'amortissement, le montant, au 31 décembre 1906, des capitaux émis, des capitaux amortis et de ceux qui restaient en circulation.

NATURE DE LA DETTE.	CAPITAUX ÉMIS.	CAPITAUX AMORTIS.	CAPITAUX EN CIRCULATION.
Dettes à 5 % ^o , 1 ^{re} série	488,564,175 "	12,516,700 "	476,047,475 "
— 2 ^e série	2,403,302,982 22	53,034,000 "	2,349,728,082 22
— 3 ^e série	244,053,200 "	7,007,300 "	236,955,900 "
	<u>3,135,980,357 22</u>	<u>72,248,000 "</u>	<u>2,062,731,457 22</u>

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Les dépôts en numéraire et en fonds publics, dont la Caisse des dépôts avait la garde, s'élevaient, au 31 décembre 1906, à 1,304,221,000 francs; ils étaient de 1,217,894,000 francs à la fin de l'année précédente.

Depuis 1903, ces dépôts comprennent les cautionnements constitués, en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail, par les chefs d'entreprises ou les sociétés qui se sont substituées à leurs obligations et par les établissements agréés pour le service des rentes; ces cautionnements peuvent être versés en numéraire ou en fonds publics belges et étrangers; les cautionnements en numéraire sont assimilés aux dépôts et consignations et jouissent comme eux d'un intérêt annuel de 2 $\frac{1}{2}$ %.

La Caisse des dépôts assume, en outre, la gestion du fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi précitée; ce fonds a pour but de pourvoir au paiement des allocations dues en cas d'accidents, lorsque le chef d'entreprise est en défaut de s'acquitter des obligations qui lui incombent; il est alimenté par des cotisations mises à charge d'une catégorie déterminée de chefs d'entreprises. Les premières opérations à rattacher au fonds de garantie ont été effectuées pendant l'année 1906.

Les placements effectués pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite excèdent les réalisations de 69,021,000 francs; le chiffre des cautionnements en numéraire et celui des consignations n'ont guère varié; le solde des cautionnements en fonds publics s'est accru de 12,508,000 francs.

Le tableau ci-après renseigne le montant des dépôts, par nature de service, depuis l'année 1850 :

ANNÉES.	Situation, au 31 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de														ANNÉES.
	cautionnements de comptables et de contribuables (en numéraire).	cautionnements d'entrepreneurs, d'adjudicataires et d'agents commerciaux (en numéraire).	cautionnements versés en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire (contribuables et entrepreneurs).	cautionnements versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail		consignations judiciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en numéraire).	fonds de rémunération des miliciens intéressés compris (en numéraire).	application des fonds disponibles de la Caisse générale d'épargne et de retraite (valeur nominale des capitaux).	fonds spécial de provision monétaire.	fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.	fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail.	comptes soldés (pour mémoire).	ENSEMBLE.	
				en numéraire.	en fonds publics belges et étrangers.										
1850	9,608	»	»	»	»	2,905	»	»	»	»	»	»	»	12,513	1850
1855	10,477	765	4,615	»	»	4,746	»	»	»	»	»	»	»	20,001	1855
1860	12,647	1,059	5,510	»	»	7,172	»	»	»	»	»	»	»	26,388	1860
1865	14,762	2,148	12,505	»	»	7,457	»	»	»	»	»	»	»	36,872	1865
1870	15,700	1,405	11,465	»	»	11,197	305	»	6,126	»	»	»	»	46,196	1870
1875	20,988	2,015	13,467	»	»	21,377	2,051	11,502	26,796	»	»	»	5,595	101,429	1875
1880	28,916	3,984	17,752	»	»	52,156	1,554	5,271	64,227	»	»	»	2,552	154,552	1880
1885	56,587	4,506	15,049	»	»	41,053	313	71	156,550	»	»	»	851	254,960	1885
1890	40,897	5,509	14,280	»	»	52,125	517	82	305,018	502	»	»	865	397,595	1890
1895	54,789	4,058	15,759	»	»	50,584	226	92	483,046	594	»	»	»	588,948	1895
1900	44,867	6,259	25,112	»	»	29,402	258	104	726,408	2,760	»	»	»	855,150	1900
1901	44,805	6,214	25,245	»	»	27,919	259	107	796,484	3,199	»	»	»	904,210	1901
1902	51,091	6,186	26,151	»	»	28,837	245	110	885,666	3,551	10,662	»	»	1,012,497	1902
1903	47,248	5,569	26,467	»	»	27,969	245	115	925,767	3,705	17,558	»	»	1,052,219	1903
1904	56,942	6,398	27,410	»	»	27,202	248	117	1,001,440	4,581	24,498	»	»	1,148,656	1904
1905	52,264	6,547	25,103	550	12,465	25,250	251	120	1,059,548	5,875	50,152	»	»	1,217,894	1905
1906	52,864	7,196	28,675	250	21,404	24,948	254	124	1,128,569	6,005	53,916	18	»	1,304,221	1906

Le mouvement propre à chaque catégorie de dépôts s'établit comme il suit :

Cautionnements de comptables et de contribuables.

1° En numéraire.

Solde des dépôts au 31 décembre 1905.	fr.	52,264,231	59
Versements reçus en 1906		12,928,875	»
	fr.	65,193,106	59
Mandats acquittés en 1906		12,529,334	12
Solde au 31 décembre 1906	fr.	52,863,772	47

y compris une somme de 2,837,823 francs restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1905	fr.	4,789,400	»
Dépôts reçus en 1906		200,300	»
	fr.	4,989,700	»
Restitutions effectuées en 1906		257,000	»
Solde au 31 décembre 1906	fr.	4,732,700	»

Ce solde se décompose comme il suit, d'après la nature des titres en dépôt :

Dette à 2 1/2 %	fr.	575,000	»
— à 3 %		4,157,700	»
	fr.	4,732,700	»

Cautionnements d'entrepreneurs et d'adjudicataires.

1° En numéraire.

	Dépôts préalables	Cautionnements proprement dits.	Ensemble.
Solde au 31 décembre 1905.	fr. 996,566	» 6,546,939 93	7,543,505 93
Montant des versements effectués en 1906 . . .	7,650,750 12	4,809,030 90	12,459,781 02
TOTAUX.	fr. 8,647,116 12	11,355,970 83	20,003,086 95
Montant des remboursements	7,767,445 12	4,159,598 69	11,927,043 81
Solde au 31 décembre 1906.	fr. 879,671	» 7,196,372 14 ⁽¹⁾	8,076,043 14

(1) Y compris une somme de 724,726 francs restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1905	fr.	19,517,000	»
Dépôts reçus en 1906		20,634,120	»
	fr.	39,951,120	»
Restitutions effectuées en 1906		16,890,120	»
Solde au 31 décembre 1906	fr.	<u>23,061,000</u>	»
Ce solde se décompose comme il suit :			
Dette belge à 2 1/2 %	fr.	255,400	»
— à 3 %		21,720,400	»
Caisse d'annuités 3 %		386,600	»
— 4 %		21,900	»
— 4 1/2 %		19,600	»
Crédit communal 3 %		73,500	»
— 4 1/8 %		34,000	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 3 %		549,600	»
	fr.	<u>23,061,000</u>	»

*Cautionnements versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903
sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.*

1° En numéraire.

Solde au 31 décembre 1905	fr.	350,000	»
Versements effectués en 1906		»	»
	fr.	350,000	»
Mandats acquittés en 1906.		100,000	»
Solde au 31 décembre 1906	fr.	<u>250,000</u>	»

2° En fonds publics belges ou étrangers.

Solde au 31 décembre 1905	fr.	12,464,800	»
Dépôts reçus en 1906		9,439,266 66	»
	fr.	21,904,066 66	»
Valeurs restituées pendant l'année		500,000	»
Solde au 31 décembre 1906	fr.	<u>21,404,066 66</u>	»

Ce solde se décompose comme il suit :

Dette belge à 3 %	fr.	15,937,800	»
Caisse d'annuités 3 %		260,000	»
Crédit communal 3 %		198,000	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux		1,576,000	»
Emprunt allemand 3 1/2 %		812,500	»
Consolidés anglais		200,000	»
Rente française perpétuelle 3 %		1,043,466 66	»
Rente française amortissable 3 %		133,000	»
A REPORTER	fr.	<u>20,150,766 66</u>	»

REPORT . . . fr.	20,160,766 66
Rente hollandaise 3 %	86,100 »
Emprunt suisse 3 1/2 %	10,000 »
Ville d'Amsterdam 1906 3 1/2 %	364,000 »
Chemins de fer de l'État hollandais	83,200 »
Chemins de fer fédéraux (Suisse)	700,000 »
Fr.	<u>21,404,066 66</u>

Consignations.

Solde au 31 décembre 1905 fr.	25,239,027 04
Versements de 1906	11,482,735 32
	<u>fr. 36,721,762 36</u>
Remboursements de 1906	11,773,481 77
Solde au 31 décembre 1906 fr.	<u>24,948,280 59</u>

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.	CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1905.	CAPITAUX déposés en 1906.	CAPITAUX remboursés en 1906.	EXCÉDENT		CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1906.
				des DÉPÔTS effectués en 1906 sur les remboursements.	des REMBOURSEMENTS sur les DÉPÔTS effectués en 1906.	
1. Capitaux remboursés par les Pays-Bas	7,546 95	»	»	»	»	7,546 95
2. Saisies réelles du Hainaut	72,385 39	»	»	»	»	72,385 39
3. Cautionnements pour mise en liberté provisoire. (Loi du 20 avril 1874.)	261,412 63	59,850 »	166,700 »	»	126,850 »	134,562 63
4. Cautionnements en garantie de droits de succession. (Loi du 27 décembre 1817.)	624,188 19	20,301 92	41,147 57	»	20,845 45	603,342 74
5. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique.	3,401,452 28	6,822,416 60	6,952,163 25	»	120,746 56	3,271,705 72
6. Fonds disponibles de la masse des détenus des maisons centrales et de la masse d'habillement des gardiens	99,695 38	14,000 »	»	14,000 »	»	115,695 38
7. Sommes appartenant à des successions vacantes	257,664 61	376 27	70,225 05	»	69,848 78	187,815 83
8. Sommes appartenant à des absents	502,958 17	52,400 75	34,384 29	»	1,983 56	500,954 61
9. Fonds de mineurs et interdits. (Loi du 16 décembre 1851.)	12,619,411 65	1,757,044 54	1,849,428 86	»	92,384 32	12,527,027 33
10. Fonds de faillites. (Loi du 18 avril 1851.)	3,475,479 51	1,722,780 24	1,705,831 84	16,948 40	»	3,492,427 71
11. Dépôts de toute autre nature (1)	3,916,854 50	1,073,564 93	953,601 11	119,965 82	»	4,036,818 32
TOTAUX fr.	25,259,027 04	11,482,735 32	11,773,481 77	150,912 22	441,658 67	24,948,280 59
				EXCÉDENT DES REMBOURSEMENTS SUR LES DÉPÔTS fr.		290,746 45

(1) La rubrique *Sommes frappées de saisie-arrêt dans les caisses du Trésor* a été supprimée; les sommes qui y figuraient ont été reportées à la rubrique *Dépôts de toute autre nature*.

Cautionnements de remplaçants.

Ces cautionnements ont été fournis sous le régime de l'article 72 de la loi du 3 juin 1870, modifiée par celle du 18 septembre 1873.

La Caisse est chargée de restituer les cautionnements de remplaçants au fur et à mesure de leur exigibilité; aucun remboursement n'a été effectué en 1906.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

1° Principal.

Solde au 31 décembre 1905 restant inscrit au 31 décembre 1906 fr. 118,564 84

2° Intérêts.

Solde au 31 décembre 1905 fr. 132,290 17
Intérêts portés en compte aux remplaçants en 1906 2,963 13

Intérêts inscrits au 31 décembre 1906 fr. 135,253 30

TOTAL GÉNÉRAL. fr. 253,818 11

Caisses de milice

Instituées par la loi du 3 juin 1870 (en liquidation)

La Caisse des dépôts a payé en 1906 une somme de fr. 64 86 à un milicien de 1871 dont les droits à la rémunération n'avaient pu, par suite de circonstances spéciales, être établis précédemment.

La situation des fonds tenus en réserve pour le règlement éventuel de cas litigieux se présentait, au 31 décembre 1906, comme il suit :

CLASSES DE MILICE.	SUBVENTIONS et INTÉRÊTS ACCUMULÉS.	FONDS			FONDS tenus en réserve au 31 décembre 1906
		versés à la Caisse générale d'épargne et de retraite au profit des miliciens qui ont opté pour la rémunération		ATTRIBUÉS AU TRÉSOR.	
		immédiate.	d différée.		
1871.	2,712,750 47	1,721,417 »	325,864 37	664,950 28	2,489 82
1872.	2,776,881 88	1,741,410 56	256,671 01	755,580 26	23,220 05.
1873.	2,453,156 61	1,745,925 02	104,156 29	588,097 89	14,977 41
1874.	2,576,790 20	1,887,041 08	96,961 11	509,842 59	82,043 62'
1875.	2,074,222 22	»	»	2,074,222 22	»
TOTAL.fr.					125,632 90

Fonds spécial de prévision monétaire.

Ce fonds a été constitué au moyen du bénéfice réalisé par la transformation de pièces de 5 francs en monnaies divisionnaires (loi du 17 mai 1886) et de la fabrication de pièces de 1 centime (loi du 14 août 1887). En vertu de la loi du 19 mai 1898, il s'accroît de tous les bénéfices résultant d'opérations monétaires et de frappes de monnaies nationales. Le Gouvernement peut imputer sur ledit fonds les dépenses à faire pour l'entretien de la circulation monétaire, ainsi que la dépense à résulter de l'annulation éventuelle de monnaies de billon retirées de la circulation.

Les capitaux disponibles du Fonds de prévision monétaire sont placés en rentes sur l'État; les intérêts de ces placements viennent augmenter l'actif du fonds.

Au 31 décembre 1905, l'avoir du fonds montait à . . . fr. 5,875,427 31
 En 1906, il s'est accru d'une somme de 129,239 25
 s'établissant comme il suit :

Recettes	fr.	176,640 60
Dépenses.		<u>47,401 55</u>

EXCÉDENT DES RECETTES.	fr.	129,239 25
--------------------------------	-----	------------

TOTAL	fr.	<u>6,004,666 56</u>
-----------------	-----	---------------------

Au 31 décembre 1905, le Fonds de prévision monétaire possédait, en titres 3 %, un capital nominal de 5,859,500 francs dont le prix de revient s'élevait à fr. 5,870,430 92

En 1906, une somme de 95,158 32
 a été appliquée à l'achat d'un capital de
 94,900 francs en titres de la même dette.

	<u>5,965,589 24</u>
--	---------------------

Solde disponible au 31 décembre 1906.	fr.	<u>39,077 32</u>
---	-----	------------------

Le Fonds de prévision monétaire possédait donc, au 31 décembre 1906, un capital nominal de 5,954,200 francs en titres 3 %.

Il convient de signaler que l'avoir du Fonds de prévision, constaté au 31 décembre, ne lui est pas définitivement acquis. Le Fonds a reçu, au cours de ces dernières années, toute la somme à concurrence de laquelle la frappe de pièces nouvelles de nickel dépasse le montant des retraits de pièces anciennes opérés par la Banque Nationale, montant versé par elle à l'Administration des Monnaies, soit fr. 2,652,855 55.

Au 31 décembre 1906, il restait à rembourser le solde des versements de la Banque Nationale à l'Administration des Monnaies. . . . fr. 496,628 25
 ainsi que le solde des achats de métal neuf et des frais de fabrication. 58,779 06

Fr.	<u>555,407 31</u>
-----	-------------------

Ces sommes ont été payées en janvier 1907, de sorte que le solde créditeur ne s'élève plus actuellement qu'à fr. 5,449,259 25.

Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.

Ce fonds a été institué par l'article 11 de la loi du 10 mai 1900, qui l'a rattaché à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est destiné à payer les primes d'encouragement accordées en vue de la constitution de pensions de vieillesse, et à liquider les allocations annuelles de 65 francs octroyées à des ouvriers et anciens ouvriers qui se trouvent dans le besoin.

Il est alimenté par une dotation fixe inscrite chaque année au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail et, en cas d'insuffisance, par des ressources exceptionnelles à solliciter de la Législature; fixée primitivement à 12 millions de francs (années 1901 et 1902), cette dotation a été portée à 15 millions par la loi du 18 février 1903 (années 1903 à 1905); à raison de l'accroissement de la dépense résultant de l'octroi des primes d'encouragement, elle a dû être augmentée à nouveau : la loi budgétaire de 1906 l'a élevée à 16 millions de francs.

Voici comment s'établit la situation du Fonds spécial :

Solde au 31 décembre 1905	fr.	30,132,303	90
RECETTES DE 1906.		16,003,262	»
savoir : Versement de l'allocation bud- gétaire de 1906	fr.	16,000,000	»
Restitution de primes d'encou- ragement		3,197	»
Restitution d'une allocation de 65 francs		65	»
ENSEMBLE.	fr.	16,003,262	»
			fr. 46,135,565 90
DÉPENSES :			
Premier terme de pension de l'année 1903. (Solde.)	fr.	2,673,125	»
Second terme de pension de l'année 1903. (Remboursement partiel.)		8,731,602	50
Primes d'encouragement accordées en 1906		3,815,000	»
			12,219,727 50
Solde au 31 décembre 1906	fr.	33,915,838	40

Cette somme est entièrement engagée; elle est destinée à rembourser à l'Administration des Postes, chargée du paiement des allocations de 65 francs, le montant des avances faites de ce chef jusqu'en 1906 inclusivement.

*Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903
sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.*

En attendant le recouvrement des cotisations de garantie, lesquelles n'étaient exigibles qu'à l'expiration de la première année d'application de la loi précitée, c'est-à-dire à partir du 1^{er} juillet 1906, le Trésor a avancé audit fonds une somme de 20,000 francs pour lui permettre de faire face aux dépenses dont il a la charge; cette somme a été imputée sur le crédit de 150,000 francs ouvert pour cet objet au Département des Finances et des Travaux publics par l'article 3 de la loi contenant le Budget extraordinaire de l'exercice 1905.

Les opérations du Fonds de garantie effectuées pendant l'année 1906 se résument comme il suit :

Versement reçu	fr.	20,000	»
Allocations payées à la suite d'accidents (mandats acquittés).		1,490	41
		<hr/>	
Solde au 31 décembre 1906	fr.	18,509	89
		<hr/>	

Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.

Le produit des placements effectués au moyen des fonds de dépôts et de consignations s'est élevé, en 1906, à la somme de fr. 2,790,151 90

D'autre part, le Budget de la Dette publique a supporté une charge de 2,536,126 53
se décomposant comme il suit :

Intérêts des cautionnements de comptables et de contribuables	fr.	1,536,132	56
Intérêts des cautionnements de remplaçants		2,963	13
Intérêts des cautionnements d'entrepreneurs		157,775	66
Intérêts des cautionnements (accidents du travail)		8,020	83
Intérêts des consignations		631,234	35
		<hr/>	
	fr.	2,536,126	53
		<hr/>	

L'excédent en faveur du Trésor est donc de fr. 454,025 37

Caisse générale d'épargne et de retraite.

Les placements définitifs de la Caisse générale d'épargne et de retraite sont effectués par la Caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et qui est chargée des réalisations (art. 30 de la loi du 16 mars 1865).

L'annexe n° 3 fait connaître les diverses opérations réalisées en exécution des décisions du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

La Caisse des dépôts avait en dépôt, au 31 décembre 1905, des valeurs s'élevant en capital nominal à fr.	959,722,248 60
Les placements de 1906 ont atteint	76,480,300 »
ENSEMBLE. fr.	1,036,202,548 60
et les réalisations	10,849,986 »

Le capital restant placé à la fin de l'année 1906 est donc de fr. 1,025,352,562 60

Au 31 décembre 1905, la Caisse d'épargne possédait des créances hypothécaires s'élevant à fr.	14,380,719 44
Elle a consenti en 1906 de nouveaux prêts pour	2,602,160 »

ENSEMBLE. fr. 16,982,879 44

Les remboursements se sont élevés à 2,555,915 86

Reste au 31 décembre 1906. 14,426,963 58

La Caisse d'épargne peut, en vertu de l'article 5 de la loi du 9 août 1889, prêter des capitaux aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières.

Au 31 décembre 1905, le solde des placements de cette nature était de fr.	62,881,053 23
De nouveaux prêts ont été consentis en 1906 pour	4,838,303 96

ENSEMBLE. fr. 67,719,357 19

Les remboursements se sont élevés à 1,118,541 89

Reste au 31 décembre 1906. 66,600,815 30

Elle a en outre été autorisée par la loi du 15 avril 1884, modifiée par celle du 21 juin 1894, à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts agricoles.

Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 décembre 1905, de fr. 8,190,941 84

503 prêts ont été consentis en 1906, à l'intervention des comptoirs agricoles de Bruges, Gand, Gembloux, Genappe, Florennes, Namur, La Hulpe, Liège et Louvain, pour une somme totale de 2,148,295 »

ENSEMBLE. fr. 10,339,236 84

Les remboursements effectués en 1906 se sont élevés à 1,198,952 75

Le solde au 31 décembre 1906 est donc de 9,140,284 09

A REPORTER. fr. 1,118,520,625 57

REPORT. . . fr. 1,115,520,625 57

En 1884, le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; le montant des annuités restant en portefeuille au 31 décembre 1906 est de . . . 740,304 10

Elle a en outre escompté d'autres annuités dont le solde s'élevait, au 31 décembre 1906, à. 11,893,107 69

Les cautionnements fournis par les membres des comptoirs agricoles et par les caissiers de la Caisse d'épargne 400,463 60

de même que les titres déposés à la Caisse d'épargne par les chefs d'entreprises pour garantir le service de rentes dues en cas d'accidents (art. 16, § 3, de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail). 15,000 »

sont également placés sous le dossier de la Caisse des dépôts et consignations.

TOTAL. . . fr. 1,128,569,500 96

Les placements en fonds publics faits par cette dernière Caisse pour le compte de déposants à la Caisse d'épargne se sont élevés en capital nominal à 4,042,400 francs.

Le 31 mars 1907.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

C^o DE SMET DE NAEYER.

ANNEXES.

SITUATION GÉNÉRALE

DE

LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

PRÉSENTANT

LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1906.

ANNEXE N° 1.

FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

DÉSIGNATION.	DETTES.			Totaux.
	3 % (1 ^{re} série).	3 % (2 ^{me} série).	3 % (3 ^{me} série).	
	488,564,175	2,403,562,982 22	244,055,200	3,135,980,357 22

FONDS D'AMORTISSEMENT.

1° Dotations et intérêts des capitaux amortis.

Dotations annuelles	1,391,517 46	7,059,098 19	720,598 95	9,171,914 60
Intérêts des capitaux amortis	531,527 50	1,504,606 50	185,067	2,021,001
Fonds d'amortissement de l'année 1906	1,722,644 96	8,564,604 69	905,665 95	11,192,915 60
Dotations et intérêts des années antérieures	8,101,158 17	73,608,662 44	5,107,785 15	86,817,605 76
	9,823,803 13	82,173,267 13	6,013,451 10	98,010,521 36

2° Allocation spéciale.

Dixième douzième affecté à l'amortissement du capital payé en exécution de la loi du 6 mars 1897, autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques (art 30 du Budget de la Dette publique)				688,344 74
Allocations antérieures (9 premiers douzièmes)				6,195,102 66
				6,883,447 40

EMPLOI DES FONDS.

1° Dotations et intérêts des capitaux amortis.

Coût des rachats effectués en 1906	1,722,483 25	7,608,050 79	905,614 90	10,236,148 92
Coût des rachats effectués antérieurement	7,595,971 78	44,377,662 08	3,908,842 03	55,772,475 89
	9,118,455 01	51,985,712 87	4,904,456 93	66,008,624 81
Attribution au Trésor des fonds demeurés sans emploi	125 05	103 64	76 75	305 44
Versements effectués antérieurement de ce chef	705,160 49	27,224,833 15	1,108,877 05	29,038,870 69
	9,823,738 55	79,210,649 66	6,013,410 73	95,047,798 94
Encaisse au 31 décembre 1906.	64 58	2,962,617 47	40 37	2,962,722 42
	9,823,803 13	82,173,267 15	6,013,451 10	98,010,521 36

2° Allocation spéciale.

Coût des rachats effectués en 1906	215,706 28	°	474,577 76	688,284 04
Coût des rachats effectués antérieurement	3,137,070 12	°	1,680,893 41	4,817,963 53
	3,350,776 40	°	2,155,471 17	5,506,247 57
Attribution au Trésor des fonds non employés au rachat de titres				95 71
Versements effectués antérieurement de ce chef				1,377,045 42
				6,883,386 70
Solde disponible à reverser au Trésor en 1907				60 70
				6,883,447 40

**CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT
OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.**

DÉSIGNATION.	DETTES.			
	3 % (1 ^{re} série).	5 % (2 ^{me} série).	3 % (3 ^{me} série).	Totaux.
	488,564,175	2,403,362,082 22	244,053,200	3,135,980,357 22

TITRES RACHETÉS.

Titres rachetés pendant l'année 1906	1,928,200	7,565,000	1,574,000	10,867,200
Titres rachetés antérieurement	10,588,500	46,060,900	5,723,300	62,381,700
	12,516,700	53,634,900	7,007,300	73,248,900

TITRES BRULÉS OU ANNULÉS.

Titres brûlés	10,588,500	43,950,800	5,783,300	60,322,600
Titres frappés du timbre : <i>Racheté pour l'amor-</i> <i>tissement.</i>	1,928,200	9,684,100	1,314,000	12,926,300
	12,516,700	53,634,900	7,097,300	73,248,900

ÉTAT COMPARATIF

*de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie
au 31 décembre 1906.*

1° Titres émis	488,564,175	2,403,362,082 22	244,053,200	3,135,980,357 22
2° — amortis	12,516,700	53,634,900	7,007,300	73,248,900
3° — restant à amortir	476,047,475	2,349,728,082 22	236,955,900	3,062,731,457 22

Bruxelles, le 31 mars 1907.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique,
chargé de la gestion de la Caisse d'amortissement,*

G. VAN CUTSEM.

ANNEXE N° 2.

SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

ACTIF.

Dépôts et

Trésor public	{	Son compte courant	122,390,358 31	} 125,574,890 76
		Mandats en circulation	3,175,552 45	

Fonds publics et dépôts

Caissier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire	50,077,437 66
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite	1,128,154,037 36
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles	400,463 80
Dépôts de garantie effectués à la Caisse d'épargne en vertu de l'article 16 de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail	15,000 -

Placement des

Caissier de l'État, S/C crédits et dispositions	171,952 14
---	------------

A REPORTER. fr. 1,304,393,781 52

CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1906.

PASSIF.*consignations.*

Cautionnements en numéraire de comptables et de contribuables	{ Inscrits fr. 46,913,681 69 A inscrire 2,837,825 »	{ 49,751,506 69	} 52,803,773 47
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de comptables, restant à payer		3,112,265 78	
Cautionnements en numéraire des entrepreneurs, adjudicataires, etc.	{ Inscrits fr. 6,408,558 97 A inscrire 724,726 »	{ 7,133,284 97	} 7,196,372 14
Mandats émis pour remboursement de cautionnements d'entrepreneurs, restant à payer		63,087 17	
Cautionnements en numéraire versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.	{ Inscrits fr. 250,000 » A inscrire	{	250,000 »
Consignations de toute nature			24,048,280 59
Cautionnements de remplaçants.	{ Principal fr. 118,564 81 Intérêts 155,253 30	{ 253,818 11	} 253,818 11
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de remplaçants, restant à payer			
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Levée de 1871).			2,489 82
— — — (— 1872).			23,220 05
— — — (— 1873).			14,977 41
— — — (— 1874).			82,945 62
Fonds de prévision monétaire			6,004,066 56
Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse (art. 11 de la loi du 10 mai 1900).			33,915,838 40
Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi précitée du 24 décembre 1903		18,330 09	} 18,509 59
Mandats pour allocations dues à la suite d'accidents, restant à payer.		179 50	

de garantie en numéraire.

Cautionnements en fonds publics de contribuables et dépôts de garantie	{ Numéraire 879,871 » Fonds publics 27,793,700 »	{ 28,673,571 »
Cautionnements en fonds publics belges ou étrangers constitués en exécution de la loi précitée du 24 décembre 1903.		21,404,066 66
Caisse générale d'épargne et de retraite		1,128,589,500 06

fonds de dépôt.

Trésor public, S/C d'avances	88,296,017 96
--	---------------

A REPORTER fr. 1,592,517,847 84

ACTIF.

REPORT. . . . fr. 1,304,393,781 82

Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :

Fr. 6,224,684 41	capital nominal de titres à 2 1/2 % belge	acquis pour fr.	3,593,519 18
17,005,575	" " " 3 % — (1 ^{re} série)	"	16,599,110 22
89,708,155 72	" " " 3 % — (2 ^e série)	"	50,864,457 30
11,131,200	" " " 3 % — (3 ^e série)	"	10,961,743 13
300	d'obligations 4 % de la Caisse d'annuités	"	323 31
2,865	" " " 4 1/2 %	"	3,312 41
9,500	d'actions privilégiées Grand-Luxembourg	"	12,379 07

Fr. 94,082,180 13 fr. 82,034,843 68

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1871):

Fr. 2,489 82 livret de la Caisse d'épargne acquis pour fr. 2,489 82

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1872):

Fr. 23,220 05 livret de la Caisse d'épargne — 23,220 05

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1873):

Fr. 14,977 41 livret de la Caisse d'épargne — 14,977 41

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1874):

Fr. 82,945 62 livret de la Caisse d'épargne — 82,945 62

Fonds de prévision monétaire :

Fr. 2,101,000	capital nominal de titres à 3 % belge (1 ^{re} série)	acquis pour fr.	2,095,149 11
2,525,000	" " " 3 % — (2 ^e série)	"	2,531,286 29
1,328,200	" " " 3 % — (3 ^e série)	"	1,539,153 84

Fr. 6,954,200 6,965,589 24

Fr. 1,392,517,847 34

PASSIF.

REPORT . . . Fr. 1,592,517,847 34

Fr. 1,592,517,847 34

Bruxelles, le 31 mars 1907.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé
de la gestion de la Caisse des dépôts et consignations,*

G. VAN CUTSEM.

ANNEXE N° 3.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Mouvement et situation du portefeuille.

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1906.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1906.
---------------------	--	---	--------	--	--

Caisse des dépôts et consignations :

Titres 2 1/2 % belge	6,224,052 14	532 27	6,224,584 41	•	6,224,584 41
— 3 % — (1 ^{re} série)	17,005,575 •	•	17,005,575 •	•	17,005,575 •
— 3 % — (2 ^e série)	59,402,155 72	216,000 •	59,708,155 72	•	59,708,155 72
— 3 % — (3 ^e série)	11,214,400 •	8,800 •	11,223,200 •	92,000 •	11,131,200 •
Obligations 4 % Caisse d'annuités	320 •	•	320 •	20 •	300 •
— 4 1/2 % —	2,805 •	•	2,805 •	•	2,805 •
Act. priv. de la G ^{de} C ^{ie} du Luxembourg.	3,500 •	6,000 •	9,500 •	•	9,500 •
	95,942,867 86	231,332 27	94,174,200 13	92,020 •	94,082,180 13

Caisse de milice. — Levée de 1871 :

Livret de la Caisse d'épargne	2,478 75	75 93	2,554 68	64 86	2,489 82
---	----------	-------	----------	-------	----------

Caisse de milice. — Levée de 1872 :

Livret de la Caisse d'épargne	22,545 76	676 29	23,220 05	•	23,220 05
---	-----------	--------	-----------	---	-----------

Caisse de milice. — Levée de 1873 :

Livret de la Caisse d'épargne	14,541 18	456 25	14,977 41	•	14,977 41
---	-----------	--------	-----------	---	-----------

Caisse de milice. — Levée de 1874 :

Livret de la Caisse d'épargne	80,529 75	2,415 87	82,945 62	•	82,945 62
---	-----------	----------	-----------	---	-----------

Fonds de prévision monétaire :

Titres 3 % belge (1 ^{re} série)	2,006,100 •	94,900 •	2,101,000 •	•	2,101,000 •
— 3 % — (2 ^e série)	2,525,000 •	•	2,525,000 •	•	2,525,000 •
— 3 % — (3 ^e série)	1,328,200 •	•	1,328,200 •	•	1,328,200 •
	5,859,300 •	94,900 •	5,954,200 •	•	5,954,200 •

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} Janvier 1906	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1906
Caisse générale d'épargne et de retraite :					
Titres 2 $\frac{1}{2}$ % belge	16,398,300	1,367,000	17,765,300	15,700	17,749,600
— 3 % — (1 ^{re} série)	80,500,600	10,085,000	99,585,600	385,100	99,198,500
— 5 % — (2 ^e série)	348,336,650	26,225,100	374,561,750	1,608,200	372,953,550
— 5 % — (3 ^e série)	92,711,500	24,000	92,735,500	236,000	92,499,500
Obligations 4 $\frac{1}{2}$ % Caisse d'annuités	131,200	"	131,200	1,000	130,200
— 4 % —	374,700	"	374,700	2,000	372,700
— 5 % —	20,951,800	"	20,951,800	224,600	20,727,200
— 2 $\frac{1}{2}$ % —	2,476,000	1,199,000	3,675,000	31,000	3,644,000
— 4 $\frac{1}{2}$ % Crédit communal	14,318,000	62,200	14,380,200	253,800	14,146,400
— 5 % —	61,775,000	7,521,000	69,296,000	529,000	68,767,000
— 5 % — 1861.	215,300	"	215,300	5,900	209,400
— 5 % Vicinaux (janv -juil.)	1,022,400	"	1,022,400	2,100	1,020,300
— 5 % — (mai-nov.)	11,565,000	"	11,565,000	31,000	11,534,000
— 2 $\frac{1}{2}$ % —	4,068,000	"	4,068,000	18,720	4,049,280
— 3.60 % Prov. d'Anvers 1901.	931,000	"	931,000	18,000	913,000
— 5 % — 1891.	470,000	"	470,000	4,500	465,500
— 2 $\frac{1}{2}$ % — 1896.	1,949,500	"	1,949,500	16,000	1,933,500
— 2 $\frac{1}{2}$ % Brabant	8,726,000	"	8,726,000	321,000	8,405,000
— 2 $\frac{1}{2}$ % Flandre orientale	1,940,000	"	1,940,000	15,000	1,925,000
— 4 $\frac{1}{2}$ % Prov de Hainaut	56,500	"	56,500	500	56,000
— 3 $\frac{1}{2}$ % —	2,427,000	"	2,427,000	21,000	2,406,000
— 2 $\frac{1}{2}$ % Prov. de Liège 1894.	858,000	"	858,000	22,000	836,000
— 5 % Prov. de Namur 1886.	33,000	"	33,000	1,500	31,500
— 3.60 % — 1902.	484,000	"	484,000	8,000	476,000
— 5 % Alost 1891	820,000	"	820,000	6,000	814,000
— 5 % Anderlecht 1904	1,000,000	"	1,000,000	5,000	995,000
Bons de caisse 3.60 % Anderlecht 1905.	550,000	650,000	1,200,000	"	1,200,000
— 3 $\frac{1}{2}$ % Berchem 1904	400,000	100,000	500,000	"	500,000
Obligations 2 $\frac{1}{2}$ % Binche 1894.	646,500	"	646,500	4,500	642,000
— 5 % Blankenberghe 1885.	112,000	"	112,000	1,000	111,000
— 5 % — 1893.	32,500	"	32,500	1,000	31,500
— 5 % Borgerhout 1904	428,000	214,000	642,000	2,000	640,000
— 2 $\frac{1}{2}$ % Bruges 1896.	10,595,000	"	10,595,000	42,500	10,552,500
Bons de caisse 4 % Bruxelles	207,000	"	207,000	207,000	"
A REPORTER. fr.	696,511,350	47,445,300	743,956,650	4,020,620	739,936,030

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTFEUILLE au 1 ^{er} Janvier 1906		CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTFEUILLE au 31 décembre 1906	
	fr						
REPORT	fr	696,511,350	47,445,300	743,956,650	4,020,620	739,936,030	
Obligations 3 1/2 % Charleroi 1880		124,000	"	124,000	2,000	122,000	
— 3 % — 1905		1,498,000	"	1,498,000	10,000	1,488,000	
— 2 1/2 % Courtrai 1897		947,000	"	947,000	7,000	940,000	
— 3 % Dinant 1902		983,000	"	983,000	5,000	978,000	
— 3 % Dison 1882		271,500	"	271,500	3,000	268,500	
— 2 1/2 % Etterbeek 1896		1,601,000	"	1,601,000	13,000	1,588,000	
— 3 % — 1902		1,278,000	"	1,278,000	7,000	1,271,000	
— 3 % Forestiez-Bruxelles 1898		416,000	"	416,000	2,600	413,400	
— 3 % — 1905		625,000	376,000	625,000	3,500	621,500	
— 3 % Gand 1902		10,364,000	"	10,364,000	57,000	10,307,000	
Bons de caisse 3 60 % Héralst 1906		"	150,000	150,000	"	150,000	
Obligations 5 % Ixelles 1880		259,000	"	259,000	5,000	254,000	
— 3 % — 1894		1,133,000	"	1,133,000	5,000	1,128,000	
— 2 1/2 % — 1895		1,695,500	"	1,695,500	14,000	1,679,500	
— 3 % — 1897		1,012,500	"	1,012,500	4,500	1,008,000	
— 3 % — 1902		502,500	"	502,500	3,000	509,500	
— 5 % Laeken 1885		47,000	"	47,000	500	46,500	
— 3 % — 1894		857,500	"	857,500	4,500	853,000	
— 5 % — 1902		4,059,000	"	4,059,000	11,000	4,048,000	
— 3 % — 1905		1,498,500	"	1,498,500	4,000	1,494,500	
— 2 1/2 % Ville de Liège 1833		162,000	"	162,000	10,800	151,200	
— 3 % — 1860		32,700	"	32,700	1,700	31,000	
— 5 % Lodelhosart 1895		236,500	"	236,500	2,000	234,500	
— 5 % Lokeren 1891		371,000	"	371,000	2,500	368,500	
— 3 % Malines 1885		87,500	"	87,500	500	87,000	
Bons de caisse 5 1/2 % Menin		90,000	"	90,000	"	90,000	
Obligations 3 % Middelkerke 1898		872,000	"	872,000	5,000	867,000	
Bons de caisse 4 % Middelkerke		100,000	"	100,000	100,000	"	
Obligations 3 % Ville de Namur 1887		130,000	"	130,000	1,000	129,000	
— 2 1/2 % — 1894		348,500	"	348,500	1,500	347,000	
— 3 % — 1898		587,000	"	587,000	2,500	584,500	
— 3 % — 1905		400,000	"	400,000	1,500	398,500	
Bons de caisse 5 75 % Ostende 1905		550,000	"	550,000	350,000	"	
— 5.75 % — 1906		"	500,000	500,000	"	500,000	
À REPORTER	fr	729,173,550	48,470,800	777,645,850	4,661,220	772,982,630	

NATURE DES VALEURS.	VALEURS		CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL		VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1906.
	en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1906.				des titres sortis.		
Report. fr.	729,173,550 »		48,470,300 »	777,643,850 »	4,661,220 »		772,982,630 »
Obligations 2 1/2 % Roulers 1895	1,390,500 »		»	1,390,500 »	11,000 »		1,379,500 »
— 3 % Saint-Gilles 1882	188,500 »		»	188,500 »	1,500 »		187,000 »
— 3 % — 1893	535,500 »		»	535,500 »	52,500 »		483,000 »
— 3 % — 1894	675,000 »		»	675,000 »	2,500 »		672,500 »
— 3 % — 1895	293,500 »		»	293,500 »	26,000 »		267,500 »
— 3 % — 1897	1,350,500 »		»	1,350,500 »	8,000 »		1,342,500 »
— 3 % — 1902 (avril-octobre).	2,117,000 »		»	2,117,000 »	12,000 »		2,105,000 »
— 3 % — 1902 (mars-sept)	543,500 »		»	543,500 »	3,000 »		540,500 »
— 3 % — 1902 (15 mai-15 nov.).	6,285,000 »		»	6,285,000 »	35,000 »		6,250,000 »
Bons de caisse 3.75 % Saint-Gilles	»		1,000,000 »	1,000,000 »	»		1,000,000 »
Bons communaux Saint-Gilles	356,698 60		»	356,698 60	88,766 »		247,932 60
Obligations 3 % S ^t -Josse-ten-Noode 1881.	520,500 »		»	520,500 »	5,500 »		515,000 »
— 3 % — 1894	34,500 »		»	34,500 »	»		34,500 »
— 3 % — 1902.	317,500 »		»	317,500 »	1,500 »		316,000 »
— 2 1/2 % Schaerbeck 1897	1,076,000 »		»	1,076,000 »	8,500 »		1,067,500 »
— 3 % — 1894	920,500 »		»	920,500 »	2,500 »		918,000 »
— 3 % — 1902	654,000 »		»	654,000 »	4,000 »		650,000 »
— 3 % — 1904	3,567,000 »		5,850,000 »	9,017,000 »	9,000 »		9,008,000 »
Obligations 3 % Spa	499,500 »		»	499,500 »	1,500 »		498,000 »
— 4 % Thuin	13,000 »		»	13,000 »	»		13,000 »
— 3 % Turnhout 1899	389,000 »		»	389,000 »	1,500 »		387,500 »
— 3 % Verviers 1893	739,500 »		»	739,500 »	5,000 »		734,500 »
— 3 % Watermael-Botstfort	108,500 »		520,000 »	434,500 »	»		434,500 »
Bons de caisse 3.60 % Willebroeck	30,000 »		»	30,000 »	»		30,000 »
Obligations 3.25 % Assurances générales	8,000,000 »		»	8,000,000 »	»		8,000,000 »
— 3 1/2 % — —	500,000 »		»	500,000 »	»		500,000 »
— 3 1/2 % Banque belge de chemins de fer.	1,928,500 »		»	1,928,500 »	12,500 »		1,916,000 »
— 3.60 % Caisse de Reports	1,000,000 »		»	1,000,000 »	»		1,000,000 »
— 3 1/2 % C ^t immobilière	3,500,000 »		»	3,500,000 »	»		3,500,000 »
— 3.20 % Crédit foncier	4,350,000 »		»	4,350,000 »	1,200,000 »		3,150,000 »
— 3 1/2 % —	500,000 »		2,200,000 »	2,700,000 »	»		2,700,000 »
— 3.60 % —	3,203,000 »		»	3,203,000 »	100,000 »		3,103,000 »
A REPORTER. fr.	774,540,248 60		57,040,300 »	832,180,548 60	9,252,986 »		823,933,562 60

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1908.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1908.
REPORT. . . . fr.	774,540,248 60	57,046,300 »	832,186,548 60	0,252,986 »	825,033,562 60
Obligations 3 % Galeries Saint-Hubert.	202,500 »	»	202,500 »	1,000 »	201,500 »
— 3 1/2 % Société générale .	3,791,000 »	300,000 »	4,091,000 »	128,000 »	3,963,000 »
— 3 % Anvers-Gand	483,000 »	11,500 »	494,500 »	8,000 »	486,500 »
Actions privilégiées 3 % Anvers-Gand .	210,500 »	18,500 »	229,000 »	5,000 »	224,000 »
Obligations 3 % Anvers-Rotterdam . .	5,204,500 »	259,000 »	5,463,500 »	51,500 »	5,412,000 »
— 3 % Braine-Gand	1,751,000 »	96,500 »	1,847,500 »	12,500 »	1,835,000 »
Actions privilégiées 3 % Bruxelles-Lille- Galais.	2,075,500 »	136,500 »	2,212,000 »	21,500 »	2,190,500 »
Obligations 3 3/8 % Charleroi-frontière.	410,000 »	105,000 »	515,000 »	»	515,000 »
— 4 % Chem. de fer au Brésil	2,500,000 »	2,500,000 »	5,000,000 »	6,000 »	4,994,000 »
— 4 1/2 % Chemin de fer du Congo (2 ^e série)	1,689,500 »	»	1,689,500 »	2,500 »	1,687,000 »
— 4 % — —	7,934,500 »	»	7,934,500 »	9,500 »	7,925,000 »
— 3 % — —	9,495,000 »	»	9,495,000 »	64,500 »	9,430,500 »
— 3 % Eecloo-Gand	469,000 »	84,000 »	553,000 »	6,000 »	547,000 »
— 3 % Est belge.	5,565,000 »	245,000 »	5,810,000 »	71,500 »	5,738,500 »
— 3 % Fland. occident. 1 ^{re} sér.	522,000 »	10,000 »	532,000 »	10,000 »	522,000 »
— 3 % — — 2 ^e sér.	3,855,500 »	266,500 »	4,122,000 »	61,500 »	4,060,500 »
— 5 % Haut et Bas-Flénu. . . .	59,000 »	»	59,000 »	11,000 »	48,000 »
— 3 % Liège-Maestricht	1,149,500 »	28,000 »	1,177,500 »	11,500 »	1,166,000 »
— 3 % Liégeois-Limbourgeois.	10,365,500 »	144,500 »	10,510,000 »	76,000 »	10,434,000 »
— 3 % Liégeois-Namurois. . . .	6,415,000 »	360,500 »	6,775,500 »	58,000 »	6,737,500 »
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois.	16,983,500 »	25,000 »	17,008,500 »	»	17,008,500 »
Obligations 3 % Chem de fer de Maeseyck.	719,000 »	4,000 »	723,000 »	31,000 »	692,000 »
— 3 % Malines-Terneuzen. . . .	1,808,000 »	»	1,808,000 »	12,000 »	1,796,000 »
— 3 % Mons-Hautmont	689,000 »	59,500 »	748,500 »	6,500 »	742,000 »
— 8 % — —	1,222,000 »	30,000 »	1,252,000 »	12,000 »	1,240,000 »
— 3 % Namur-Liège 1 ^{re} et 2 ^e s.	7,487,000 »	444,000 »	7,931,000 »	138,000 »	7,793,000 »
— 3 % Nord belge	6,863,500 »	»	6,863,500 »	97,500 »	6,766,000 »
— 3 % Nord de la Belgique	6,099,500 »	»	6,099,500 »	61,500 »	6,038,000 »
— 5.60 % Chemins de fer réunis.	1,575,500 »	»	1,575,500 »	21,500 »	1,554,000 »
— 3 % Sambre-et-Meuse	819,500 »	»	819,500 »	13,000 »	806,500 »
— 4 % — —	168,000 »	»	168,000 »	17,000 »	151,000 »
— 4 1/2 % — —	871,000 »	»	871,000 »	29,000 »	842,000 »
— 3 % Tongres-Bilsen	88,500 »	»	88,500 »	10,500 »	78,000 »
A REPORTER. . . . fr.	884,681,748 60	62,774,300 »	947,456,048 60	7,397,986 »	940,158,062 60

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1906.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1906
REPORT. . . . fr.	884,881,748 60	62,774,300 »	947,456,048 60	7,297,986 »	940,158,062 60
Actions privilégiées 3% Tournai-Jurbise	2,840,000 »	21,000 »	2,861,000 »	40,000 »	2,821,000 »
Obligations 4% Entrepr. gén. de travaux.	1,273,000 »	»	1,273,000 »	34,000 »	1,239,000 »
— 4% Tramways d'Anvers .	1,710,000 »	2,000,000 »	3,710,000 »	32,500 »	3,677,500 »
— 4% — de Bologne.	987,500 »	»	987,500 »	7,500 »	980,000 »
— 3% — bruxellois .	12,211,500 »	»	12,211,500 »	175,000 »	12,036,500 »
— 5.60% — — .	9,738,500 »	»	9,738,500 »	110,000 »	9,628,500 »
— 4% — du Caire. .	»	1,500,000 »	1,500,000 »	»	1,500,000 »
— 4% Chem. de fer économ. (janvier-juillet) . . .	1,832,000 »	»	1,832,000 »	225,000 »	1,607,000 »
— 4% Chem. de fer économ (juin-décembre) . . .	»	2,000,000 »	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 4% Tramways électriques en Espagne	1,000,000 »	806,500 »	1,806,500 »	10,000 »	1,886,500 »
— 4% Tramways florentins.	1,442,500 »	»	1,442,500 »	14,500 »	1,428,000 »
— 4% — liégeois .	433,000 »	»	433,000 »	5,500 »	427,500 »
— 4% — de Lille .	»	1,349,500 »	1,349,500 »	»	1,349,500 »
— 4% Milan-Bergame-Cré- mone	1,403,500 »	»	1,403,500 »	41,000 »	1,454,500 »
— 5% Tramways napolitains.	1,499,000 »	189,000 »	1,688,000 »	65,500 »	1,622,500 »
— 4% — (fév.-août).	966,000 »	»	966,000 »	178,000 »	788,000 »
— 4% — (janv-juill).	891,000 »	»	891,000 »	6,000 »	885,000 »
— 4 1/2% — d'Odessa .	920,000 »	»	920,000 »	15,000 »	905,000 »
— 3 1/2% — piémontais	1,179,000 »	»	1,179,000 »	7,000 »	1,172,000 »
— 4% — — .	492,000 »	200,000 »	692,000 »	8,000 »	684,000 »
— 4 1/2% — provinciaux de Naples	1,032,000 »	»	1,032,000 »	11,500 »	1,020,500 »
— 4% Railways et électricité.	3,387,000 »	»	3,387,000 »	18,500 »	3,368,500 »
— 4% Tramways de Reims .	1,299,500 »	»	1,299,500 »	21,500 »	1,278,000 »
— 4% — de Turin .	587,500 »	1,000,000 »	1,587,500 »	8,500 »	1,579,000 »
— 5% — — .	57,000 »	36,500 »	93,500 »	1,500 »	92,000 »
— 4% Chemins de fer secon- daires.	1,924,500 »	»	1,924,500 »	110,500 »	1,814,000 »
— 5% Tramways de Varsovie.	415,000 »	»	415,000 »	32,000 »	383,000 »
— 4% — verviétois .	867,000 »	»	867,000 »	16,000 »	851,000 »
— 4 1/2% Angleur	620,000 »	»	620,000 »	25,000 »	595,000 »
— 4% —	1,173,000 »	»	1,173,000 »	45,500 »	1,127,500 »
— 4% Cockerill	2,046,000 »	»	2,046,000 »	31,000 »	2,015,000 »
À REPORTER fr.	939,000,748 60	71,960,800 »	1,010,967,548 60	8,503,986 »	1,002,373,562 60

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1906.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1906.
REPORT . . . fr.	939,000,748 60	71,966,800 »	1,010,967,548 60	8,593,986 »	1,002,373,562 60
Obligations 4 %/o Marcinelle-Couillet . . .	3,365,500 »	»	3,365,500 »	1,365,500 »	2,000,000 »
— 5 %/o Providence	113,500 »	»	113,500 »	2,500 »	111,000 »
— 4 %/o —	342,000 »	»	342,000 »	3,500 »	338,500 »
— 3 %/o Charbonnages belges.	1,175,000 »	»	1,175,000 »	20,000 »	1,155,000 »
— 4 1/2 %/o Charbon de Poirier.	425,000 »	»	425,000 »	27,500 »	397,500 »
— 5 %/o Produits au Flénu . . .	70,000 »	»	70,000 »	5,000 »	65,000 »
— 3 1/2 %/o —	1,260,000 »	»	1,260,000 »	50,000 »	1,210,000 »
— 4 %/o Vieille-Montagne . . .	6,000,000 »	»	6,000,000 »	»	6,000,000 »
— 3 1/2 %/o Val-Saint-Lambert.	»	2,000,000 »	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 4 %/o Glaces de Floreffe . . .	838,000 »	»	838,000 »	126,500 »	711,500 »
— 4 %/o Glaces nationales belges	478,500 »	»	478,500 »	26,000 »	452,500 »
— 4 %/o Gaz de Saint-Josse-ten- Noode	1,008,500 »	»	1,008,500 »	15,000 »	993,500 »
— 4 %/o Société anonyme de Merbes-le-Château	»	365,000 »	365,000 »	»	365,000 »
— 3 %/o Quenast 1 ^{re} et 5 ^{me} séries.	251,500 »	»	251,500 »	20,500 »	231,000 »
— 3 %/o — 2 ^{me} série	11,500 »	»	11,500 »	1,000 »	10,500 »
— 4 %/o Pap de Saventhem (février-août)	550,000 »	»	550,000 »	50,000 »	500,000 »
— 4 %/o Pap de Saventhem (31 mars-30 septembre)	250,000 »	»	250,000 »	25,000 »	225,000 »
— 4 %/o Union des Papeteries.	606,000 »	»	606,000 »	11,500 »	594,500 »
— 4 %/o Vedrin	295,500 »	»	295,500 »	44,500 »	251,000 »
— 3 1/2 %/o Entrepôts d'Anvers (15 mai-15 novembre)	706,000 »	»	706,000 »	21,000 »	685,000 »
— 3 1/2 %/o Entrepôts d'Anvers (janvier-juillet)	1,089,000 »	»	1,089,000 »	25,000 »	1,064,000 »
— 3.40 %/o Comp. des Marchés.	1,486,000 »	»	1,486,000 »	16,000 »	1,470,000 »
— 4 %/o Ateliers de construction H. Bollinckx (mai nov)	400,000 »	»	400,000 »	400,000 »	»
— 4 %/o Ateliers de construction H. Bollinckx (mars-sept.)	»	800,000 »	800,000 »	»	800,000 »
— 3 1/2 %/o Compagnie des Wagons-Lits	»	1,348,500 »	1,348,500 »	»	1,348,500 »
Cautionnements des comptoirs agri- coles, etc	180,425 »	264,463 60	444,888 60	44,425 »	400,463 60
Dépôts de garantie (accidents du travail).	»	15,000 »	15,000 »	»	15,000 »
Créances hypothécaires	14,380,719 44	2,002,160 »	16,382,879 44	2,555,915 86	14,426,963 58
Prêts consentis aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières	62,881,053 23	4,838,303 96	67,719,357 19	1,118,541 89	66,600,815 30
Prêts agricoles	8,190,041 84	2,148,205 »	10,338,256 84	1,198,952 75	9,140,284 09
Annuités souscrites par les provinces et les communes	1,061,109 74	»	1,061,109 74	320,805 64	740,304 10
Annuités dues par divers	13,131,278 40	70,944 59	13,202,222 99	1,309,115 30	11,893,107 69
	1,059,547,776 95	86,419,467 15	1,145,967,243 40	17,397,742 44	1,128,569,500 96

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le Rapport annuel
de M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.**

La Commission de surveillance instituée près la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1906, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances et des Travaux publics, des titres et valeurs ci-après :

	TITRES ET VALEURS		TOTAL
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du Gouverneur de cet établissement.	
A.			
Caisse des dépôts et consignations :			
Titres 2 1/2 % belge	6,184,584 41	60,000 »	6,224,584 41
— 3 % — (1 ^{re} série)	15,171,675 »	1,853,900 »	17,005,575 »
— 3 % — (2 ^e série)	59,103,395 72	604,760 »	59,708,155 72
— 3 % — (3 ^e série)	11,000,000 »	131,200 »	11,131,200 »
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités	»	2,865 »	2,865 »
— 4 % —	»	300 »	300 »
Actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg.	»	9,500 »	9,500 »
	01,439,655 13	2,642,525 »	94,082,180 13
B.			
Caisse de millec. — Levée de 1871 :			
Livret de la Caisse d'épargne	2,489 82	»	2,489 82
C.			
Caisse de millec. — Levée de 1872 :			
Livret de la Caisse d'épargne	23,220 05	»	23,220 05
D.			
Caisse de millec. — Levée de 1873 :			
Livret de la Caisse d'épargne	14,977 41	»	14,977 41
E.			
Caisse de millec. — Levée de 1874 :			
Livret de la Caisse d'épargne	82,945 62	»	82,945 62

f	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
Caisse générale d'épargne et de retraite :			
Titres 2 1/2 % belge	16,100,000	1,649,600	17,749,600
— 3 % — (1 ^e série)	96,000,000	3,198,500	99,198,500
— 3 % — (2 ^e série)	358,000,000	14,955,550	372,955,550
— 3 % — (3 ^e série)	91,503,000	996,500	92,499,500
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités	"	130,200	130,200
— 4 % — —	"	372,700	372,700
— 3 % — —	"	20,727,200	20,727,200
— 2 1/2 % — —	"	3,644,000	3,644,000
— 4 1/2 % Crédit communal	13,901,300	245,100	14,146,400
— 3 % — —	68,000,000	767,000	68,767,000
— 3 % — — 1861	"	209,400	209,400
— 3 % Vicinaux (janvier-juillet)	"	1,020,300	1,020,300
— 3 % — (mai-novembre)	"	11,554,000	11,554,000
— 2 1/2 % —	"	4,049,280	4,049,280
— 3.60 % Province d'Anvers 1901	"	913,000	913,000
— 3 % — — 1891	"	465,500	465,500
— 2 1/2 % — — 1898	"	1,953,500	1,953,500
— 2 1/2 % Brabant	"	8,405,000	8,405,000
— 2 1/2 % Flandre orientale	"	1,925,000	1,925,000
— 4 1/2 % Province de Hainaut	"	56,000	56,000
— 3 1/2 % — —	"	2,406,000	2,406,000
— 2 1/2 % — de Liège 1894	"	856,000	856,000
— 3 % — de Namur 1886	"	31,500	31,500
— 3.60 % — — 1902	"	476,000	476,000
— 3 % Alost 1891	"	814,000	814,000
— 3 % Anderlecht 1904	"	995,000	995,000
Bons de caisse 3.60 % Anderlecht 1905	"	1,200,000	1,200,000
— 3 1/2 % Berchem 1904	"	500,000	500,000
Obligations 2 1/2 % Binche 1894	"	642,000	642,000
— 3 % Blankenberghe 1885	"	111,000	111,000
— 3 % — 1895	"	31,500	31,500
— 3 % Borgerhout 1904	"	640,000	640,000
— 2 1/2 % Bruges 1896	"	10,552,500	10,552,500
— 3 % Charleroi 1880	"	122,000	122,000
— 3 % — 1905	"	1,488,000	1,488,000
A REPORTER fr.	643,504,300	98,041,750	741,546,050

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du gouvernement de cet établissement.	
REPORT . . . fr.	645,504,500	98,041,750	741,546,030
Obligations 2 1/2 % Courtrai 1897	"	940,000	940,000
— 3 % Dinant 1902	"	978,000	978,000
— 3 % Dison 1882	"	268,500	268,500
— 2 1/2 % Etterbeek 1896	"	1,588,000	1,588,000
— 3 % — 1902	"	1,271,000	1,271,000
— 3 % Forest lez-Bruxelles 1898	"	413,400	413,400
— 3 % — 1905	"	621,500	621,500
— 3 % Gand 1902	"	10,507,000	10,507,000
Bons de caisse 3.60 % Herstal 1906	"	150,000	150,000
Obligations 3 % Ixelles 1880	"	254,000	254,000
— 3 % — 1894	"	1,128,000	1,128,000
— 2 1/2 % — 1895	"	1,679,500	1,679,500
— 3 % — 1897	"	1,008,000	1,008,000
— 3 % — 1907	"	599,500	599,500
— 3 % Laeken 1885	"	46,500	46,500
— 3 % — 1894	"	853,000	853,000
— 3 % — 1902	"	4,048,000	4,048,000
— 3 % — 1905	"	1,494,500	1,494,500
— 2 1/2 % Ville de Liège 1855	"	151,200	151,200
— 3 % — 1860	"	31,000	31,000
— 3 % Lodelinsart 1895	"	234,500	234,500
— 3 % Lokeren 1891	"	368,500	368,500
— 3 % Malines 1885	"	87,000	87,000
Bons de caisse 3 1/2 % Menin	"	90,000	90,000
Obligations 3 % Middelkerke 1898	"	867,000	867,000
— 3 % Ville de Namur 1887	"	129,000	129,000
— 2 1/2 % — 1894	"	347,000	347,000
— 3 % — 1898	"	584,500	584,500
— 3 % — 1905	"	398,500	398,500
Bons de caisse 3 75 % Ostende 1906	"	500,000	500,000
Obligations 2 1/2 % Roulers 1895	"	1,379,500	1,379,500
— 3 % Saint-Gilles 1882	"	187,000	187,000
— 3 % — 1893	"	483,000	483,000
— 3 % — 1894	"	672,500	672,500
A REPORTER . . . fr.	645,504,500	132,200,350	775,704,650

	LITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration de soumission de cet établissement.	
REPORT fr.	643,504,300	132,200,350	775,704,650
Obligations 3 % Saint-Gilles 1895	"	267,500	267,500
— 3 % — 1897	"	1,342,500	1,342,500
— 3 % — 1902 (avril-octobre)	"	2,105,000	2,105,000
— 3 % — 1902 (mars septembre)	"	540,500	540,500
— 3 % — 1902 (15 mai-15 novembre)	"	6,250,000	6,250,000
Bons de caisse 3.75 % Saint-Gilles 1905	"	1,000,000	1,000,000
Bons communaux Saint Gilles	"	247,932 60	247,932 60
Obligations 3 % Saint-Josse-ten-Noode 1881	"	515,000	515,000
— 3 % — 1894	"	54,500	54,500
— 3 % — 1902	"	316,000	316,000
— 2 1/2 % Schaerbeek 1897	"	1,087,500	1,087,500
— 3 % — 1894	"	918,000	918,000
— 3 % — 1902	"	650,000	650,000
— 3 % — 1904	"	9,008,000	9,008,000
— 3 % Spa	"	498,000	498,000
— 4 % Thun	"	13,000	13,000
— 3 % Turnhout 1899	"	387,500	387,500
— 3 % Verviers 1895	"	734,500	734,500
— 3 % Watermael-Boitsfort	"	434,500	434,500
Bons de caisse 3.60 Willebroeck	"	30,000	30,000
Obligations 3.25 % Assurances générales	"	8,000,000	8,000,000
— 3 1/2 % — — — — —	"	500,000	500,000
— 3 1/2 % Banque belge de chemins de fer	"	1,916,000	1,916,000
— 3.60 % Caisse de Reports	"	1,000,000	1,000,000
— 3 1/2 % Compagnie Immobilière	"	3,500,000	3,500,000
— 3.20 % Crédit foncier	"	3,150,000	3,150,000
— 3 1/2 % — — — — —	"	2,700,000	2,700,000
— 3.60 % — — — — —	"	3,103,000	3,103,000
— 3 % Galeries Saint-Hubert	"	201,500	201,500
— 3 1/2 % Société générale	"	3,963,000	3,963,000
— 3 % Anvers-Gand	"	486,500	486,500
Actions privilégiées 3 % Anvers-Gand	"	224,000	224,000
Obligations 3 % Anvers-Rotterdam	"	5,412,000	5,412,000
— 3 % Braine-Gaard	"	1,835,000	1,835,000
A REPONDRE fr.	643,504,300	194,551,362 60	838,055,662 60

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
REPORT. fr.	643,504,300	104,551,282 60	838,055,582 60
Actions privilégiées 3 % Bruxelles-Lillo-Calais	•	2,190,500	2,190,500 •
Obligations 3 1/2 % Charleroi-frontière	•	515,000	515,000 •
— 3.40 % Chemins de fer au Brésil.	•	4,994,000	4,994,000 •
— 4 1/2 % Chemin de fer du Congo (2 ^e série).	•	1,687,000	1,687,000 •
— 4 % — —	•	7,925,000	7,925,000 •
— 3 % — —	•	9,430,500	9,430,500 •
— 3 % Eecloo-Gand.	•	547,000	547,000 •
— 3 % Est belge.	•	5,738,500	5,738,500 •
— 3 % Flandre occidentale (1 ^{re} série).	•	522,000	522,000 •
— 3 % — — (2 ^e —).	•	4,060,500	4,060,500 •
— 5 % Haut et Bas-Flénu	•	48,000	48,000 •
— 3 % Liège-Maestricht	•	1,166,000	1,166,000 •
— 3 % Liégeois-Limbourgeois	•	10,434,000	10,434,000 •
— 3 % Liégeois-Namurois	•	6,737,500	6,737,500 •
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois	•	17,008,500	17,008,500 •
Obligations 3 % Chemin de fer de Maeseyck.	•	692,000	692,000 •
— 3 % Malines-Terneuzen	•	1,796,000	1,796,000 •
— 3 % Mons-Hautmont.	•	742,000	742,000 •
— 8 % — —	•	1,240,000	1,240,000 •
— 3 % Namur-Liège (1 ^{re} et 2 ^{me} séries)	•	7,793,000	7,793,000 •
— 3 % Nord belge	•	6,766,000	6,766,000 •
— 3 % Nord de la Belgique	•	6,638,000	6,638,000 •
— 3.60 % Chemins de fer réunis	•	1,554,000	1,554,000 •
— 3 % Sambre-et-Meuse	•	806,500	806,500 •
— 4 % — —	•	151,000	151,000 •
— 4 1/2 % — —	•	842,000	842,000 •
— 3 % Tongres-Bilsen.	•	78,000	78,000 •
Actions privilégiées 3 % Tournai-Jurbise	•	2,821,000	2,821,000 •
Obligations 4 % Entreprise générale de travaux	•	1,239,000	1,239,000 •
— 4 % Tramways d'Anvers	•	3,677,500	3,677,500 •
— 4 % — de Bologne	•	980,000	980,000 •
— 3 % — bruxellois	•	12,036,500	12,036,500 •
— 3.60 % — —	•	9,628,500	9,628,500 •
— 4 % — du Caire	•	1,500,000	1,500,000 •
A REPORTER. fr.	643,504,300	328,536,282 60	972,040,582 60

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	
REPORT. fr.	643,504,300	328,536,262 60	972,040,562 60
Obligations 4 % Chemins de fer économiques (janv.-juillet) .	"	1,607,000	1,607,000 "
— 4 % — — (juin-déc.)	"	2,000,000	2,000,000 "
— 4 % Tramways électriques en Espagne	"	1,886,500	1,886,500 "
— 4 % — florentins	"	1,428,000	1,428,000 "
— 4 % — liégeois	"	427,500	427,500 "
— 4 % — de Lille	"	1,349,500	1,349,500 "
— 4 % Milan-Bergame-Crémone	"	1,454,500	1,454,500 "
— 5 % Tramways napolitains	"	1,622,500	1,622,500 "
— 4 % — — (février-août)	"	788,000	788,000 "
— 4 % — — (janvier-juillet)	"	885,000	885,000 "
— 4 1/2 % — d'Odessa	"	903,000	903,000 "
— 3 1/2 % — piémontais	"	1,172,000	1,172,000 "
— 4 % — —	"	684,000	684,000 "
— 4 1/2 % — provinciaux de Naples.	"	1,020,500	1,020,500 "
— 4 % — de Reims	"	1,278,000	1,278,000 "
— 4 % Railways et électricité	"	3,368,500	3,368,500 "
— 4 % Tramways de Turin	"	1,579,000	1,579,000 "
— 5 % — —	"	92,000	92,000 "
— 4 % Chemins de fer secondaires.	"	1,814,000	1,814,000 "
— 5 % Tramways de Varsovie	"	383,000	383,000 "
— 4 % — verviétois	"	851,000	851,000 "
— 4 1/2 % Angleur	"	595,000	595,000 "
— 4 % —	"	1,127,500	1,127,500 "
— 4 % Cockerill.	"	2,015,000	2,015,000 "
— 4 % Marcinelle-Couillet	"	2,000,000	2,000,000 "
— 5 % Providence	"	111,000	111,000 "
— 4 % —	"	338,500	338,500 "
— 3 % Charbonnages belges	"	1,155,000	1,155,000 "
— 4 1/2 % — du Poirier	"	397,500	397,500 "
— 5 % Produits au Flénu	"	65,000	65,000 "
— 3 1/2 % —	"	1,210,000	1,210,000 "
— 4 % Vieille-Montagne	"	6,000,000	6,000,000 "
— 3 1/2 % Cristalleries du Val-Saint-Lambert	"	2,000,000	2,000,000 "
— 4 % Glaces de Floreffe	"	711,500	711,500 "
A REPORTER, fr.	643,504,300	372,857,762 60	1,016,362,062 60

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du Gouverneur de cet établissement.	
REPORT. fr.	643,504,300	372,817,762 60	1,016,362,062 60
Obligations 4 % Glaces nationales belges	"	452,500 "	452,500 "
— 4 % Gaz de Saint-Josse-ten-Noode	"	993,500 "	993,500 "
— 4 % Société anonyme de Merbes-le-Château	"	365,000 "	365,000 "
— 3 % Quenast (1 ^{re} et 3 ^e séries).	"	231,000 "	231,000 "
— 3 % — (2 ^e série).	"	10,500 "	10,500 "
— 4 % Papeteries de Saventhem (février-août)	"	500,000 "	500,000 "
— 4 % — — (31 mars-30 sept.).	"	225,000 "	225,000 "
— 4 % Union des Papeteries	"	594,500 "	594,500 "
— 4 % Vedrin	"	251,000 "	251,000 "
— 3 1/2 % Entrepôts d'Anvers (15 mai-15 novembre)	"	685,000 "	685,000 "
— 3 1/2 % — (janvier-juillet)	"	1,064,000 "	1,064,000 "
— 3.40 % Compagnie des Marchés	"	1,470,000 "	1,470,000 "
— 4 % Ateliers de construction H. Bollinckx	"	800,000 "	800,000 "
— 3 1/2 % Compagnie des Wagons-Lits	"	1,348,500 "	1,348,500 "
Cautionnements des comptoirs agricoles, etc.	"	400,463 60	400,463 60
Dépôts de garantie (accidents du travail)	"	15,000 "	15,000 "
	643,504,300	382,163,726 20	1,025,768,026 20

G

Fonds de prévision monétaire :

Titres 3 % belge (1 ^{re} série)	1,614,700	486,500	2,101,000
— 3 % — (2 ^e série).	2,392,000	133,000	2,525,000
— 3 % — (3 ^e série).	1,190,200	138,000	1,328,200
	5,196,900	757,500	5,954,200

H

Caisse d'amortissement :

Titres 3 % belge (1 ^{re} série)	"	1,016,700	1,016,700
— 3 % — (2 ^e série)	"	1,386,200	1,386,200
— 3 % — (3 ^e série)	"	542,800	542,800
	"	2,945,700	2,945,700

Elle déclare en outre que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions.

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances et des Travaux publics, le 31 décembre 1906, en conformité de l'article 43 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du Journal et du Grand-Livre de l'année 1905, ainsi que le Journal de l'année 1906, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 4 avril 1907.

(Signé) P. TACK.

BOURGEOIS.

EDMOND MESENS.

BARON DE MOREAU.

